

25 nouvelles contaminations à la Covid-19 enregistrées cette semaine au Burundi

PANA, 08 novembre 2020 Bujumbura, Burundi - Le Burundi a enregistré, cette semaine, 25 nouvelles contaminations à la Covid-19, a-t-on appris, dimanche, auprès du ministère de la Santé publique et de la lutte contre le VIH/SIDA. Les autorités burundaises maintiennent qu'aucun cas de contamination locale n'a été enregistré au cours de ces trois mois, tout en maintenant le cap sur la prudence.

Parmi les 25 nouvelles contaminations, 19 sont importées et 6 sont des cas contacts avec ces derniers. A noter que de retour d'une visite d'Etat de cinq jours en Guinée Equatoriale, le premier geste du président burundais, Evariste Ndayishimiye, a été de se prêter à un test de coronavirus. Le général Ndayishimiye a annoncé, à la même occasion se mettait en quarantaine de 72 heures. "On ne sait jamais ce qu'on peut avoir attrapé durant la visite et même dans l'avion", s'est voulu prudent, l'homme qui avait déclaré la pandémie "ennemi public no1", aussitôt investi comme nouveau président élu du Burundi, le 26 juin dernier. Au Burundi, l'existence de la pandémie a été officiellement reconnue en mars dernier, sur deux nationaux ayant voyagé au Rwanda voisin et aux Emirats Arabes Unis, en Asie. C'est d'abord juillet dernier que le gouvernement burundais a lancé une campagne de dépistage "massif, volontaire et gratuit" de la population. L'approche a amorcé un nouveau tournant dans la prévention et la riposte à un virus qui était entouré de tabou sous le régime du défunt président Pierre Nkurunziza. La campagne de trois mois a permis de couvrir un total de 612 cas positifs à la Covid-19 dont 160 d'importation pour 549 guérisons, un décès et 62 actuellement sous suivi médical, selon les données actualisées du ministère de la Santé. Malgré la fermeture des frontières terrestres et aériennes, le Burundi continue d'enregistrer des cas importés, sur des réfugiés rentrant des voisins, principalement la Tanzanie, l'Ouganda, le Rwanda et la République Démocratique du Congo (RDC). Quelques autres cas importés proviennent des voyageurs à bord de vols humanitaires qui ont été pris en charge par la mesure de fermeture de l'aéroport international de Bujumbura depuis le mois de mars dernier. L'unique aéroport international du pays est encore resté ouvert aux vols cargo, aux vols diplomatiques et aux vols sanitaires pour l'évacuation des malades nécessitant des soins particuliers à l'étranger. C'est ce dimanche que l'aéroport de Bujumbura devait reprendre normalement le trafic, l'évolution actuelle de la pandémie autorisant sa réouverture, expliquait un communiqué du Gouvernement, datant du 4 novembre dernier. La réouverture a été néanmoins assortie d'une série de conditions, notamment la présentation d'un certificat attestant que le voyageur a été trouvé indemne du virus, 72 heures avant l'embarquement. Par ailleurs, le voyageur arrivant au Burundi devra se faire à nouveau dépister et se plier à une mesure de confinement strict pendant 72 heures, avant de circuler librement dans le pays. Le test de dépistage et les frais de transport seront à la charge du voyageur. Une récente ordonnance ministérielle a fait passer les frais de test du coronavirus de 50 à 100 dollars américains. Cette mesure est valable pour tout étranger entrant sur le territoire burundais. Les nationaux rentrant de voyage à l'étranger, quant à eux, sont tenus de payer l'équivalent de 30 dollars américains en francs pour se faire tester du virus.